

Agent de prévention et de sécurité événementiel

RNCP26148 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

HENAFF*LUC ANDRE/ · SIRET : 33299172800020

Centre canin de Cast

<http://formation-securite-cynophile.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de prévention et de sécurité événementiel est un équipier, rattaché à un chef d'équipe, lui-même rattaché à un responsable de site. Il travaille en fonction de consigne sur le poste dans ce cas il est en autonomie. Son rôle est essentiel dans le cadre de prévention des risques, d'acte de malveillance.

Il travaille en général dans une entreprise de surveillance et de gardiennage, des activités issues de la loi du 12 juillet 1983 et du code de sécurité intérieure livre VI. Pour un prestataire de sécurité privée, spécialisé ou pas dans les domaines de l'évènement exemple : un club sportif, une association, dans le milieu du spectacle récréatif ou culturel.

Le métier répond à d'autre secteur grâce à la carte donnant l'aptitude professionnelle « surveillance humaine » : il permet de répondre aussi à l'obligation des activités récréatives dans les discothèques et pour le fonctionnement d'activité d'animation, du contrôle des entrées et sorties des clients, et une assistance générale à la clientèle.

Dans son métier il intègre les compétences liées aux activités de l'organisation et du service de sécurité pour le bon déroulement des manifestations sportives, culturelles ou récréatives. Il est compétent sur les postes de stadier et d'agent palpeur.

Cela lui confère une polyvalence dans la filière et par conséquence un retour à l'emploi facilitant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

- Prévenir - Surveiller,
- Filtrer- palpation- accueillir,
- Secourir les personnes-participer à l'évacuation,
- Equipier de première intervention (incendie),
- Effectuer une palpation de sécurité,
- Communiquer-gérer un conflit-alerter,

Blocs de compétences

RNCP26148BC01 — Evaluer, mettre en œuvre les actions de prévention en prenant en compte tous les moyens

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Mettre en œuvre les actions de prévention et gérer son intervention : Evaluer, mettre en œuvre les actions de prévention en prenant en compte tous les moyens

Dans le cadre de son activité l'agent de prévention et de sécurité est amené à prendre en compte les moyens de sécurisation d'un site y compris les risques majeurs.

Traiter des informations, intervenir et mettre en œuvre les techniques adaptées et les gestes professionnels de l'agent de sécurité.

Modalités d'évaluation :

Mise en

situation pratique reconstituée, cas concret.

RNCP26148BC02 — Maîtriser les moyens de communication oralement ou par écrit

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Mettre en œuvre les moyens de communication et alerter : Maîtriser les moyens de communication oralement ou par écrit

Dans le cadre de son activité l'agent doit rendre compte au client, au secours, à sa hiérarchie et à l'autorité verbalement et par écrit. Il est également amené régulièrement à utiliser les moyens de communication interne au sein même d'une équipe.

Modalités d'évaluation :

Suivant deux composantes pour cette épreuve : 1.Communication orale -2. rendre compte par écrit

RNCP26148BC03 — Mettre en œuvre les gestes professionnels, intervenir en respectant les consignes y compris la technique de palpation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Maîtriser le cadre réglementaire et mettre en application les gestes professionnels de l'évènement : Mettre en œuvre les gestes professionnels, intervenir en respectant les consignes y compris la technique de palpation

Dans le cadre de son activité l'agent de prévention et de sécurité est amené à intervenir dans le cadre légal des rassemblements sportifs festifs, récréatifs et culturels pour le bon déroulement de la manifestation.

Modalités d'évaluation :

Mise en

situation pratique reconstituée, cas concret. 2 composantes pour cette épreuve : 1. situer son environnement professionnel -2. Effectuer des gestes liés aux événements

RNCP26148BC04 — Respecter le cadre légal et réglementaire y compris dans les grands événements.

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Situer l'activité sur un plan légal : Respecter le cadre légal et réglementaire y compris dans les grands événements

Le code de sécurité intérieure livre VI, cadre légal et juridique

Le code de déontologie et la réglementation spécifique des rassemblements sportifs récréatifs et culturels.

L'organisation des services d'ordre

Modalité d'évaluation :

Epreuve sur table écrite « question- réponse »

en temps limité et annoncé, en autonomie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Évènementiel : manifestations sportives, grands événements

Personnels liés à la réglementation en interne , type discothèque

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la certification d'agent de prévention en évènementiel peut exercer dans le domaine de la sécurité privée événementielle : encadrement de manifestations sportives, culturelles, associatives et récréatives.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités liées à la sécurité privée sont fortement encadrées par : le code de la Sécurité Intérieure (CSI) au livre IV.

Des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes

historique : Loi du 12 juillet 1983 – les lois et textes abrogés par : la loi 2014-742 du 1er juillet 2014 et la loi n°2015-990 du 6 août 2015, la loi du 2015-994 du 17 août 2015 et l'ordonnance n°2012-351 du 12 mars 2012 et décret 2014-1253 du 27/10/2014 - Code du sport-organisation des services d'ordre. L'habilitation d'agent palpeur est intégrée dans le référentiel de certification suivant l'article L.613-3 du code de la sécurité intérieure.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Tous membres extérieurs 3 ans d'expérience professionnel en lien avec le métier et de façon équilibré parité homme femme : Dirigeant d'entreprise de sécurité ou chargé de sécurité.- Salarié chef d'équipe (minimum) de sécurité en fonction, y compris en évènementiel- Salarié ayant une activité dans les domaines de la sécurité et de l'évènementiel- Dirigeant ou Responsable de formation dans les domaines de la sécurité et de l'évènementiel

50 % responsable employeur (parité-homme/femme)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

la commission de jury composée 3 personnes ayant au minimum trois ans d'expérience : du certificateur, membres : professionnelle de la branche en lien avec la sécurité privée ou public et ayant des compétences en évènementiel.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 23/08/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12058

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34649

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Branche professionnelle et personne en charge des événements : Système de veille concernant l'aptitude des personnels
centre canin

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26148/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	70
Montant total engagé	112 489 €
Coût moyen par dossier	1 607 €
Durée moyenne	164 h
Période	01/2020 – 06/2021
France compétences	84 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.